

**Le ministre poursuit la déréglementation
et en fait payer le prix aux personnels**

La FNEC FP-FO a été reçue le jeudi 2 juillet par le cabinet du ministre et la DGESCO sur la question de la circulaire de rentrée 2020. Aucun document ne nous a été présenté. « On attend le remaniement ministériel ».

En préambule la FNEC FP-FO a indiqué : les personnels sont excédés, les réformes qui s'empilent sont rejetées. Le fonctionnement de l'Ecole a été disloqué et seul le ministre est responsable.

Il faut que ça cesse ! La rentrée ne peut pas se faire dans ces conditions !

Le protocole, qui n'a rien de sanitaire, a été un facteur de déréglementation et de territorialisation. C'est pourquoi la FNEC FP-FO en a demandé l'abandon. Le ministère attend l'avis du Haut conseil de la santé publique, la semaine prochaine. Il part de l'hypothèse d'une rentrée normale, mais envisage aussi la présence de clusters, et des fermetures partielles ou totales. « *Il faudra maintenir les gestes barrières.* » Le ministère n'exclut pas de faire revenir les élèves à temps partiel.

Selon le ministère, la circulaire serait centrée sur « la réduction des inégalités ». La FNEC FP-FO a répondu que cela passait nécessairement par l'arrêt des réformes, notamment les 2S2C qui territorialisent l'école et la réforme du baccalauréat, qui individualise les épreuves et détruit la valeur nationale de cet examen.

Quant aux moyens, le ministère annonce avoir fait des économies sur un volant d'heures supplémentaires (HSE) pendant le confinement, qui sera affecté à l'accompagnement personnalisé et au soutien, prioritairement sur le premier trimestre. Il compte déployer le dispositif « devoirs faits » le plus tôt possible... avec la possibilité d'intégrer les professeurs des écoles dans l'aide et remédiation en 6ème pour l'apprentissage de la lecture. Il n'a pas répondu à notre demande d'arrêt des fermetures de postes et de classes, qui sont annoncées dans tous les départements.

Pendant et après le confinement, les personnels ont vu leurs obligations de service exploser. Et le ministre voudrait résoudre le problème des inégalités par de nouvelles heures supplémentaires, et par la poursuite du plan de formation obligatoire, y compris pendant les vacances !

Des évaluations nationales seraient imposées dès le 14 septembre en CP, CE1, 6^{ème}, 2^{nde} et CAP. Pour FO, ces évaluations doivent rester facultatives.

Hors de question que les personnels fassent les frais de la gestion désastreuse de la crise !

Profitant de cette crise et de l'état d'urgence, le ministre accélère la marche à la déréglementation : autonomie des établissements scolaires, création d'un statut de directeurs, transfert d'une partie des enseignements sur les collectivités, poursuite de l'austérité, précarité et flexibilité comme instruments de gestion de ce qu'il appelle les ressources humaines.

.../...

La répression et les intimidations doivent cesser !

La répression et les intimidations n'ont pas été confinées : la FNEC FP-FO est à nouveau intervenue pour exiger l'arrêt des poursuites contre les militants syndicaux, notamment notre camarade Alain Rey, convoqué le 21 juillet au tribunal. Le ministre botte en touche en renvoyant les discussions au niveau des rectorats.

La FNEC FP-FO est intervenue pour condamner l'application sévère et abusive de l'arrêt Omont. Des recteurs annoncent des prélèvements durant juillet et août : c'est inacceptable ! Aucune négociation n'a été ouverte sur la question des jours de grèves pendant le conflit des retraites, des E3C. Des milliers de personnels ont été sanctionnés financièrement pour avoir rendu hommage à notre collègue Christine Renon le 3 octobre, et le ministre se refuse à restituer les sommes prélevées.

Le ministre n'a pas pris la mesure de la colère des personnels. Ce qu'ils veulent, c'est l'arrêt des contre-réformes, le rétablissement de tous les postes supprimés, le respect de leurs statuts et de leurs missions. Comme les personnels hospitaliers, ils veulent l'augmentation de leur salaire et non travailler plus pour quelques euros de plus !

La FNEC FP-FO a renouvelé son préavis de grève, jusqu'au 5 septembre.

Montreuil, le 3 juillet 2020